

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE QUÉVREVILLE LA POTERIE**

DÉLIBÉRATION N° 2026-48

Le cinq juin deux mil-six à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de **Monsieur Benoit HUE**, Maire.

Date de la convocation 29/05/2026

Date d'affichage 29/05/2026

Etaient Présents :

Messieurs Benoit HUE, Sebastien CLOAREC, Bruno DARONAT,
Maxime DUPRÉ, Cédric LEFEBVRE, Donovan LIOT,
Mesdames Stéphanie LAGARDE, Christine DESHERBAIS, Anne-Julie ARIBAUD,
Peta DELWAULLE, Julie LEROY, Alexandra MOREAU, Joëlle VIGER

Absents excusés :

Monsieur Christophe GOURLAOUEN avec pouvoir à Monsieur Maxime DUPRÉ
Romain VILLALBA

Secrétaire de Séance : Madame Peta DELWAULLE

NOMBRE DE CONSEILLERS Formant la majorité des membres en exercice

EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 13
VOTANTS : 14

N° 2026-48 : Approbation du règlement du Trail de la Poterie du 12.09.2026

Faisant partie du comité organisateur du Trail de la Poterie, Monsieur le maire demande à Madame Leroy et Monsieur Lefebvre de bien vouloir sortir pour les délibérations 2026-6 à 2026-49.

Madame Lagarde explique que le règlement 2025 du Trail a été retravailler.

Celui-ci comporte la date du trail, les conditions d'inscriptions, les documents à fournir, le tarif, les distances des parcours et diverses informations importantes.

- **Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité APPROUVE :**

➤ **Le règlement du Trail de la Poterie 2026 qui sera annexé à la présente délibération**

Fait et délibéré en séance du 05 juin 2026

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

Benoit HUE



Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.